



Transcription de mariage

Par **Mariame**, le **08/01/2015** à **17:47**

Bonjour, je suis canadienne de nationalite francaise je me suis marier avec un algerien, sous ma nationalite canadienne,nous avons fait une enquête avant le mariage nous avons un livrer de famille algériens, comment puije procéder a imigrer en France avec mon mari , doije faire une transcription de mariage , car ont a dejas eu une enquête avant mais sous ma nationalite canadienne! ou que doije faire? Merci [smile17]

Par **aguesseau**, le **08/01/2015** à **20:34**

bjr,
canadienne de nationalité française, je ne sais pas ce que cela veut dire.
soit vous avez la nationalité française, soit vous avez la nationalité canadienne, soit vous avez les deux.
si vous vous êtes mariée sous la nationalité canadienne, votre mariage ne vous permet pas de vivre en france avec votre mari de nationalité algérienne.
si vous voulez vivre en france avec votre mari, vous avez intérêt à effectuer la transcription de votre mariage sur l'état civil français.
dans quel pays vous êtes-vous mariés ?
cdt